

# AUTOportrait EN CAGouLE

PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENTCE DURAND ET FERDINAND CAZALIS  
POUR LA REVUE *JEF KLAK*, NUMÉRO 2, « BOUT DE FICELLE », MAI 2015.

**18 décembre 2015 : 30 ans ont passé depuis que Georges Courtois, Karim Khalki et Patrick Thiolet ont pris la cour d'assises du Tribunal de Nantes en otage. Revolvers et grenades au poing, ils convoquent les caméras de FR3 et renversent la vapeur : pendant 34 heures, au lieu d'être condamnés ce jour pour divers braquages, ils font en direct à la télévision le procès de la justice, des magistrats et de la société carcérale dans laquelle ils se trouvent piégés. Cette attaque en forme de dénonciation, unique en son genre, ne s'est pas improvisée du jour au lendemain : il aura fallu des années d'humiliations subies et de coups rendus pour aboutir à ce passage à l'acte, dans une condamnation sans appel de la justice. Préférant la prison pour un mot juste qu'une liberté à demi-mot, Georges Courtois a aujourd'hui 67 ans et habite à Nantes. Il est dehors depuis 2014 et a passé plus de la moitié de sa vie enfermée. Pour le numéro 2 de la revue *Jef Klak* (Bout d'ficelle, mai 2015), il a raconté l'escalade : comment et pourquoi la prise d'otage du tribunal avait un sens bien au-delà de sa biographie. Pendant plusieurs jours d'entretien avec lui, il nous a livré la version abrégée de son parcours de malfaiteur professionnel et d'homme de lettres malicieux.**

« On dit les années 1960, les Trente Glorieuses, tout ça, mouais... Pour moi, c'était pas très glorieux. J'allais au foyer municipal, que j'appelais la « patate électrique », je ne sais plus pourquoi, et je chopais des tickets d'alimentation de la mairie. Les bleus pour la viande, les jaunes sans viande, mais avec ma sœur, on se faisait toujours éjecter de la file des bleus. On avait du ragoût de mouton sans viande, sandwich beurre-jambon sans jambon, avec margarine. Alors un jour, je devais avoir 11 ans, j'ai volé le vélo du boucher : il avait une petite roue devant et son panier plein de barbaque. Il était un peu surdimensionné pour le branleur que j'étais, fallait que je pilote à travers le cadre, du coup, je me suis pris une gamelle et le boucher m'est tombé dessus : « Dis donc, petit enculé ! » Hop, à la taule.

Je disais à ma mère que j'allais faire les courses, elle voulait pas que je vole, mais quand je ramenais la viande, elle la

faisait cuire quand même. Ç'a toujours été comme ça, elle ne se préoccupait pas de savoir d'où venait l'oseille. Donc à cet âge-là, pour un vélo, j'ai fait mes premiers stages d'enfermement. Et puis après, faut dire que dans l'institution je ne suis pas tombé sur les bonnes personnes : des enculés qui m'ont détruit ma vision sociale, qui m'ont empêché de finir mes études ; ils m'ont mis dans des trucs contraignants, répressifs. Dès le départ, j'étais toujours ramené à ce qu'ils voulaient : ils ont décidé que je serais plombier et ils ne m'ont plus lâché avec cette idée durant toute ma jeunesse. Moi, j'ai jamais voulu faire ça, à l'époque je voulais être ingénieur, ça marquait bien.

En 1961, j'ai été placé à Bordeaux, au Prado : c'était un orphelinat au départ et un bain pour enfants par la suite, comme à Belle-Île<sup>1</sup>. Là, c'était chaud. Les éducateurs ont ramené un mec d'Algérie, un sergent : quand tu passais à

l'interrogatoire, t'y passais bien. C'était terrible, ces gens-là étaient quasi des tortionnaires. Alors quand t'arrives à te tirer de là, tu vas visiter une maison à côté, pour piquer deux-trois trucs à revendre et te faire la grande vie. Y'avait 280 mecs là-dedans : 200 comme moi qui faisaient l'objet d'un placement judiciaire et 80 qui étaient en placements familiaux. Ceux-là, ils restaient une semaine, et hop ils passaient en équipe A, avec nous. Forcément, ils allaient voler des voitures avec nous, donc ils se faisaient serrer !

Il y avait un mitard, avec deux pièces, une plus basse que l'autre. Ils te mettaient là, et ils envoyaient la flotte. L'eau arrivait par les trous, quinze centimètres d'eau et tu restais debout toute la journée les pieds glacés. «Tu peux t'asseoir si tu veux», qu'il disait l'autre gradé. Sur le coup, je trouvais ça rigolo, on s'en amusait plus qu'on en souffrait, mais avec le recul, faut vraiment être des enculés pour faire ça à des gosses.

Avec les potes, lors de nos escapades, il y avait le phénomène d'entraînement, une espèce d'émulation. Tu ne pouvais pas te montrer faible, quand t'étais invité à un coup tordu, fallait y aller, quoi. La moyenne, c'était 14-16 ans, que des mecs terribles qui avaient fait les 400 coups, des asociaux économiques, avec leurs parents au chômage et tout. Ma vie, aujourd'hui, je la raconte pas pour faire joli. C'est une escalade, c'était obligé que ça finisse comme ça. Quand j'avais 14-15 ans déjà, je savais qu'un jour je ferai un truc terrible. Je me voyais déjà avancer dans le ravin.

### **Cambrioleur de jour**

En 1964, ils m'ont envoyé prendre mes quartiers à la maison d'arrêt de Niort. Je sors en 1965, j'avais 18 ans et je rencontre Chantal un an plus tard, qui deviendra ma femme. J'étais jeune, souvent absent pour «raisons professionnelles». J'ai eu l'honnêteté de lui expliquer que ça allait se passer comme ça, que j'avais déjà été en prison, que je risquais de disparaître de temps en temps. Elle a dit OK, ça s'est bien goupillé, j'ai été faire six mois de prison par-ci, un an par-là, et puis on a décidé d'avoir des enfants. Je lui ai dit que ça allait continuer quand même, on a été heureux. Elle a élevé nos enfants dans ça, elle ne leur a jamais dit que j'étais à l'hôpital ou en train de travailler, mais que j'étais en prison. Ils ont machiné ça comme ça, idem pour mes petits-enfants qui ont toujours su que Papy était un gangster. Chantal, ça lui a pas fait une vie facile, avec les gamins à s'occuper toute seule et moi qui sortais un peu déphasé de temps à autre, mais elle a été une femme épatante<sup>2</sup>.

Mon vieux est mort à 39 ans, relativement jeune. En vrai, mes seuls rapports avec lui étaient de répression. Je sais pas pourquoi il était comme ça, parce que c'était un bon mec dans le fond. Il a essayé de m'entraîner dans le monde du travail avec lui, quand je suis sorti du placard à 18 ans. Moi, j'avais besoin de respirer un peu, puis finalement je lui ai dit que ça ne m'intéressait pas ses machins maritimes. À cet âge-là, il ne déconnaît plus, il ne s'avisait plus de me mettre la main dessus, sinon je l'aurais dérouillé. Mais quand j'avais 13-14 ans, fallait voir, il était sans pitié le mec. Et puis sur un chantier à Rochefort, il y est passé, accident de travail, tombé du haut d'une grue. Ça m'a passé définitivement le goût du salariat. Des années après, je suis quand même aller emmerder son entreprise, fusil au poing, pour

recupérer la pension pour ma mère, sinon ils lui auraient rien filé.

Bref, du coup, j'ai bougé à Paris et peu à peu, j'ai fait mes classes. J'étais quand même respectueux des gens, tout en les volant ou les dérouillant. J'étais voleur par nécessité, ce n'était pas tout à fait le même état d'esprit qu'aujourd'hui, tu n'avais pas de besoins grandioses à l'époque. Pas besoin de survêt' dernier cri, d'ordinateur... Assez vite, je me suis mis cambrioleur de jour. On faisait les magasins : boucheries, boulangeries, charcuteries, poissonneries. On travaillait tous les midis, sauf le jeudi, le samedi et le dimanche. On faisait les commerces où le mari et la femme travaillaient. La femme derrière la caisse, et le mari derrière l'étal. On regardait leur nom sur la porte, on allait dans le couloir à côté, et on les cassait chez eux pendant qu'ils travaillaient bien comme il faut. On leur prenait au moins leur recette de la veille. Pas grand-chose, mais on en faisait cinq ou six dans la journée.

Après, je me suis mis casseur de meubles, mais de châteaux seulement, hein. Là, y'avait de l'oseille. Je me suis fait des célébrités : l'ancienne propriétaire d'Une de Mai, le trotteur qu'a gagné le Prix d'Amérique ou la comtesse de Montesson, qu'était maquée avec le baron de Redé ; comme on était en forme, on les a cassés tous les deux le même jour : unis dans le bonheur comme dans le malheur !

Ça a duré de 1967 à 71, je travaillais sur commande. Je connaissais des fourgues italiens aux puces de Clignancourt. Ils avaient un mec déguisé en employé EDF, et un autre en costard. Avec leur voiture bleue volée, ces deux-là repéraient les châteaux et faisaient des «contrôles de sécurité des demeures de plus de cent ans», visitaient de la cave aux combles, et récoltaient des informations : «Les propriétaires ne viennent que deux fois dans l'année, ah bon, et la prochaine fois, ce sera quand ?» Pendant la visite, ils faisaient l'inventaire de tous les meubles du château, puis donnaient la liste aux Ritals des puces. Deux ou trois mois après, ils convoquaient une équipe. On ne se connaissait pas : «Demain soir, telle adresse, vous ramenez ça.» Ils louaient des camions, nous demandaient de voler les mêmes et mettaient les plaques des camions loués sur les volés pour faire la route, parce qu'en cas de problèmes, tu jetais les papiers et la plaque, et tu laissais le bordel fauché sur place. Fallait voir ça, ils te filaient 600 000 balles au cul du camion quand t'arrivais avec le chargement !

En 1973, Carman Rives, un bon pote que j'avais rencontré gamin au Prado, dans la prison pour mômes, est arrêté pour avoir allongé un vigile. Moi, j'avais fait 19 mois de préventive pour le trafic de meubles, mais j'ai fini par obtenir un non-lieu. À ma sortie, je décide alors de braquer une armurerie, et avec le frère de Carman, on se met en route pour le libérer. Mais le frangin a pris peur que son aîné le moleste un fois dehors, car il lui avait fait quelques crasses. Le branleur m'a donc dénoncé aux flics, qui m'ont serré et mis sur le dos une belle liste de délits, dont le braquage de l'armurerie. Je retourne donc aussi sec en préventive.

### **Dans les prisons de Nantes**

En 1974, je faisais une licence de droit à la maison d'arrêt d'Angers, quand il y a eu les mutineries. Ç'a été les pires,

avec les prisons qui brûlaient et pas mal de morts parmi les prisonniers<sup>3</sup>. En réalité, ce genre de choses, ça se passe dans une ambiance de fête. Je veux dire, personne n'est conscient de la gravité. Il y avait déjà la radio et la presse quotidienne dans les prisons, donc on savait tout ce qui se passait ailleurs : quand ça en attaque une, c'est fini, les autres s'y mettent aussi.

Y'a des mecs qui subissent des trucs sévères en prison, et pour eux, c'est chaud, ils finissent dans un état lamentable. Moi, j'ai toujours essayé de me mettre en isolement, pour avoir la paix. Je me disais que l'enfermement, c'est comme un sportif qui a un accident grave et se retrouve sur le banc : il ne regrette pas. Il vit pas son handicap comme une fatalité terrible, mais il le lie à ce qu'il aimait faire. Donc ça atténue le truc.

En taule, j'ai croisé du beau monde. Le gang des Lyonnais, la French Connection, et tout le bordel. Ils voulaient pas avoir affaire avec des gens comme moi et ceux que je fréquentais à l'époque, des électrons libres. Moi, je rentre dans un bar et je peux ouvrir le feu, j'en ai rien à foutre, mais eux, ils veulent pas de ça, tu vois ? C'est des diplomates, des hommes d'affaires en réalité, ils négocient le mouvement. Ils t'envoyaient des émissaires : faut pas déconner, faut pas faire des trucs comme ça, ça la fout mal quand même, etc. D'ailleurs, y'a un inspecteur de police qui est venu un jour au tribunal et le président lui a demandé : « Qu'est-ce que vous pouvez nous dire de M. Courtois ? » Il a répondu : « On peut rien dire, parce que, vous comprenez, M. le président, les comme lui, ils font pas partie du milieu traditionnel. C'est très difficile de savoir quelles sont leurs activités criminelles exactes. » Le président l'a repris : « Parce que vous voulez dire que s'il faisait partie du milieu... » « Ah ben, l'autre a dit, même le chien du commissaire connaît tout des activités du milieu traditionnel. »

Les prisonniers politiques, je les aimais bien, mais le problème, c'est que c'est des mecs qui vivent en prison, complètement à part. Les gars de l'ETA ou plus tard d'Action directe, c'est des militants, donc des martyrs de la révolution. Ils ne sont pas concernés par ce que j'appelle le côté social et répressif de la chose, parce qu'eux sont quasiment volontaires. Et puis fallait pas entamer une discussion, parce que là, ils n'y étaient plus du tout. Enfin, c'est toi qui n'y étais plus, ils t'attaquaient sur le prolétariat, ils te sortaient le livre, et là, t'en pouvais plus. Le gangster de base ou le mec qui est en prison pour un braquage de supermarché, il n'en a rien à foutre de Marx et de Proudhon. Les politiques, c'est des gens très conviviaux, ceci étant dit, mais si tu veux discuter du sens de la justice par exemple, ils ne parlent pas le même langage que toi, c'est pas la même justice pour eux. C'est pas le délinquant, comme moi, qu'on a traîné en prison d'année en année. C'est des gens victimes d'un système politique, pas d'un système social. Ça pourrait se rejoindre, finalement, mais c'est pas le même truc, pas la même perception de la répression.

### **Les lettres d'insultes**

À l'époque des émeutes de 1974, les gardes mobiles viennent me chercher à la prison d'Angers, ils tuent mon chat en l'éclatant contre un mur – ouais, j'avais un chat qui

s'appelait Perpète et que le directeur avait bien voulu me laisser –, ce qui me fout passablement en rogne, et ils m'emènent à Rennes. Là, je commence à trouver que ma préventive dure un peu longtemps : 15 mois sans nouvelles, quand même ! Je décide d'interpeler le procureur pour lui dire que ça commence à bien faire et lui demander la tenue de mon procès. Il me répond laconiquement qu'il ne désire plus que je lui écrive. Là-dessus, j'apprends que mon pote Carman Rives est condamné à perpétuité pour le meurtre du vigile. On avait eu de bons moments, et l'idée qu'on l'enferme en vie, ça m'a foutu les boules. C'est alors que commence ma carrière d'insulteur. Une belle carrière<sup>4</sup>.

Monsieur le procureur-adjoint  
Près le parquet de Nantes  
Palais de Justice

44036 - NANTES

Angers, le 25 juin 1974

Objet: ..

Jugement exécutoire

Monsieur,

Tout d'abord, constatez l'honneur que je vous fais en vous donnant un nom d'homme. Ensuite, vous remarquerez que j'ai volontairement délaissé l'emploi de la majuscule pour m'adresser à vous, celui étant à mes yeux exclusivement réservé à qui est digne et respectable vous ne l'êtes pas.

J'ai pu vous voir atteindre au sublime dans le rôle de guignol qui vous est dévolu, lors d'un procès de cour d'assises. Aussi, sans doute seriez-vous à votre aise, autrement que devant un tribunal pour jouer les polichinelles à manches longues, au théâtre Graslin ; vous amuseriez ainsi la galerie sans faire de mal à personne, ce qui n'est pas négligeable, et, surtout, ne ridiculiseriez pas l'intégrité et l'objectivité qui sont de mise dans le cadre d'une affaire criminelle, ce faisant. Vous me répondez que les rois avaient bien leurs bouffons, et que rien ne s'oppose à ce que la république ait les siens. C'est un point de vue...

La partie de la société que vous représentez est, vous ne l'ignorez pas, loin s'en faut, un immonde tas de fumier d'où vous émerge avec une remarquable aisance et un contentement de soi oui, l'une et l'autre, prêteraient à rire s'ils n'étaient tragiques.

Contrairement à ce que d'aucuns prétendent, le rôle que vous

.../...

.../...

interprétez n'est pas à votre mesure: il est vous-même. C'est votre nature qui s'épanche, laissant libre cours à la barbarie et à la méchanceté vivant en vous à l'état latent. On y trouve réunis tous vos vices: hypocrite, menteur, hargneux, vil, lâche, répugnant ; j'en passe et des meilleurs. (L'âne de la médecine nantaise, je veux dire le dénommé LE BOUHRIS, vous en dirait certainement d'autres.)

N'auriez-vous pas un lien de parenté, même éloigné, avec le citoyen de triste mémoire, Fouquier-Tinville ? Probablement, je vous suppose quelque érudition, on vous aura enseigné combien il était tout ce que vous êtes vous-même, dont il est fait mention ci-dessus. Vous n'aurez pas manqué, avant d'emprunter la même voie que lui, de le qualifier, en votre for intérieur, du seul nom qui lui allait comme un gant: ordure. Ceci, du temps où vous étiez objectif. Vous ne l'êtes plus je le suis ; c'est la raison pour laquelle je vous le dis tout net, monsieur, vous êtes une ordure telle que l'on n'en fait plus ; le moule est cassé. En outre, j'ajouterai que, libre au procès de mon ami, je ne donnai pas cher de votre peau dans les heures qui suivaient ; vous auriez alors compris ce que ressent celui contre lequel on réclame la mort, ou la réclusion perpétuelle, mais n'est-ce-pas la même chose ? - et qui voit la sentence mise à exécution. Je dois dire, pour ne pas entacher la vérité, que votre procès eût été totalement dépourvu de tout le falbala dont on croit devoir entourer la condamnation d'un homme, et ce, je ne vous apprends rien, pour la rendre encore plus cruelle. Pourtant, je porte à votre connaissance que la paranoïa et le sadisme se traitent fort bien de nos jours, et vous conseillerais de profiter pleinement des capacités de la science en ce domaine.

Quoi, vous vous offusquez ? Ainsi, vous auriez le droit de traiter un homme d'assassin quand il n'a pas commis le crime qu'on lui reproche, et je n'aurais pas celui de vous dire ce que vous, vous êtes en vérité ? Vous pourriez mettre cet homme plus bas que terre, devant un public ébahi, ravi, et conditionné par la presse et tous autres artifices dont vous usez largement pour justifier votre ignoble conduite, et je devrais me taire ? Non, monsieur le Fourbe, la liberté d'expression n'est pas à sens unique, certainement pas. N'avez-vous pas honte de vous parfois ? Et votre femme ? Et vos enfants ? Qu'en pensent-ils ? Ne craignez pas de le leur demander.

Vous avez obtenu la condamnation de mon ami ? C'est fort bien

.../...

.../...

monsieur ; aussi, nous reverrons-nous pour débattre de la vôtre.

Dans l'attente...

Georges COURTOIS  
PRISON D'ANGERS  
1 PLACE OLIVIER GIRAN

49000- ANGERS



P-S: Les débats auront lieu dans une cave.

Monsieur le conseiller à la Cour  
d'appel de Rennes  
Président la Cour d'assises de Loire-  
Atlantique (Session: Juin 1974)  
Palais de Justice

35000 - RENNES

Angers, le 26 juin 1974

Objet:

Réflexion

à propos d'un magistrat

Monsieur,

Etes-vous Dieu Lui-même ? Etes-vous Dieu Lui-même, ou le Pape, à tout le moins, puisqu'on n'a cessé, à ce jour, de m'affirmer qu'ils restaient les deux seuls êtres infailibles ? Si, contrairement aux apparences, vous ne vous considérez que comme un enfant de Dieu, auriez-vous oublié la leçon du Maître: "Tu ne jugeras pas" ? En vertu de quoi vous arrosez-vous le droit de juger un homme au moins égal, sinon supérieur à vous-même ?

L'injustice que vous rendez si allégrement pèsera lourd dans la balance, le jour où vous devrez rendre compte de vos agissements. Ce sera, sachez-le, à quelqu'un de beaucoup moins clément que Dieu que vous devrez le faire: ce sera à moi-même...

Pourquoi vous entourer d'une bande de pécores ignares de tout ce qui touche une affaire criminelle pour commettre vos actes ? Croyez-vous que vous serez ainsi parvenu à faire partager les responsabilités. Hélas, Monsieur! Vous devrez les endosser seul, car enfin, chacun sait que les jurés sont atteints de schizophrénie galopante et que leur désignation est pour eux l'occasion de se croire quelque chose, à défaut d'être quelqu'un. Que pèsent-ils, passé le seuil de la salle de délibération ?

.../...

Non monsieur, vous êtes seul responsable d'avoir prononcé la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre d'un enfant de vingt ans. Ou plutôt, vous êtes deux: vous et votre complice du Ministère public.

Mais qui êtes-vous donc pour disposer de la vie d'un homme suivant l'humeur du moment ? Pour abonder dans le sens des racontars farfelus d'un procureur débile, ce, quand vous savez que ses fonctions font de lui un "maître-ès-mensonges" ? J'ai, par ailleurs, adressé aujourd'hui-même une lettre à cet acteur consommé ; vous serez ainsi en mesure de comparer la prose que je vous destine et le lyrisme qui en émane.) Je lui ai rédigé la liste quasi-exhaustive de ses qualités. Quant à vous, vous qualifierai-je comme je le fis de votre acolyte ? Vous m'excuserez de me trouver dans l'impossibilité de le faire ; il n'existe pas de substantif idoine à vos mérites, or, monsieur, quand un individu se rend inqualifiable, comme vous avez su le faire par votre conduite, il n'a plus qu'un seul recours: se pendre, ou tout autre moyen qui ferait, croyez-le, bien des heureux, dont moi-même, je ne vous le cacherai pas.

Décidément, vous vous rendez coupable de graves choses. Qu'en pense votre conscience ? Comment ? Vous n'en avez-pas ? Je vous plains monsieur, croyez-le ; il doit être fort pénible de vivre sans. Quant à moi, j'en possède une qui m'affirme qu'il importe de vivre en paix avec soi-même et que, pour ce faire, je dois vous faire savoir le dégoût que vous m'inspirez. Je vous classe sans hésitation au nombre des imbéciles imbus d'eux-mêmes et qui, tout au long de leur vie, ne sont qu'usurpateurs. Il est difficile d'être un homme ; pas tant pourtant pour que chacun ne fasse pas au moins l'effort de tenter d'en être un. Essayez, pour être digne au jour de notre rencontre.

Je ne m'étendrai pas davantage, mais terminerai sur un conseil qui, je l'espère, sera pris en considération:

Quand vous rentrerez chez vous, ce soir, prenez une chaise ; mettez-la face à une grande glace et asseyez-vous ; alors, même si vous avez honte en apercevant votre image réfléchie, regardez-vous dans les yeux, et posez-vous la question: "Que suis-je, qui suis-je ?" Allez, monsieur l'Assassin! Vous ne serez pas le premier qu'une envie de suicide aura visité consécutivement à cet affrontement avec lui-même. J'ose espérer que vous la mettrez à exécution, le cas échéant...

.../...

.../...

Dans la négative, vous aurez le plaisir de me rencontrer.

A l'honneur que je vous ai fait de prendre conscience de votre inutilité, j'ajouterai celui de vous faire part de mon manque total de respect pour votre personne qui, vous le savez désormais, n'a d'humain que l'apparence.

Georges COURTOIS  
PRISON D'ANGERS  
1 PLACE OLIVIER GIRAN

49000          ANGERS



Bon, là, c'est pas passé. Des lettres d'insultes, les magistrats, ils en reçoivent à la pelle, mais le plus souvent, ce sont des insultes animales. Les miennes, ils ont dû sentir qu'elles étaient un peu à leur niveau, et même peut-être un peu au-dessus, et alors ça, c'est pas passé.

L'article 222 du code pénal de l'époque qui régissait ce genre de cas («Outrage à magistrat par écrit, non rendu public, à l'occasion de l'exercice de leur fonction») prévoyait une peine de deux ans de prison, mais qui n'était jamais appliquée. Sauf dans mon cas. J'ai pris le max, avec un bonus d'un an en appel: le procureur n'a pas vraiment apprécié que je l'appelle «Kojak».

Or il y a un principe qui s'appelle la confusion des peines: les outrages, ça passait en correctionnelle, les crimes qu'on me reprochait, eux, passaient aux assises. Du coup, toutes les condamnations qui pouvaient m'être données pour les lettres d'insultes seraient, je le savais, un jour ou l'autre confusionnées dans mes condamnations pour braquage. *Open-bar*, quoi. Si un juge refusait à ma femme les visites, hop, lettre d'insultes et procès: au moins, je voyais ma femme, je lui faisais un coucou et j'en profitais pour m'amuser un peu devant le tribunal. S'il fallait élaborer un plan d'évasion pour quelqu'un et le faire déplacer à la cour, rebolote: lettre d'insultes.

À tel point qu'un jour au Palais, un mec en costard vient me voir en me disant: «Je suis le Président du tribunal qui va vous juger. Je voudrais savoir si vous avez l'intention de vous produire devant le tribunal? Est ce que vous êtes en "représentation"?» Je lui réponds que ça dépendra de l'ambiance. «Je vous préviens que le tribunal n'est pas prêt à écouter vos fariboles», me répond-il. Faut savoir que dans les nouveaux tribunaux, c'est comme à l'Olympia: t'as des projecteurs au-dessus du box et des juges, et la salle est plongée dans le noir, pour que l'inculpé ne sache pas qui est là.

Je commence direct – faut jamais les laisser commencer: «Je suis accusé de délit d'opinion et d'exercice du droit d'expression.» On m'explique que j'ai outragé des magistrats. Je réponds que les magistrats m'outragent en permanence, alors que c'est un échange de bons procédés. Et puis, il est de mon devoir de m'expliquer devant le peuple français des crimes qu'on me reproche. «Il faudrait d'ailleurs ajourner ce jugement, je lui dis, car mon avocat est occupé à préparer cette comparution, et ne peut se produire devant un tribunal de seconde zone.» «Comment, tribunal de seconde zone?», il me répond. «Oui, moi, je suis comme Johnny Hallyday, je me produis que dans les grandes salles. Les cabarets, c'est terminé.»

Faut bien voir que magistrat, c'est quand même un drôle de boulot. Pour faire ça, il faut être un sacré enclulé. Nul n'est parfait: d'où se permettent-ils de juger les autres? Tu ne vas pas me dire que le Président qui condamne un gars au retrait de permis n'est jamais rentré chez lui à moitié défoncé! Tout le monde a fait ça, sauf peut-être ceux qui roulent avec chauffeur. Pour les histoires d'attouchements, malheureusement, c'est souvent pareil: le vieux frustré du haut de son tribunal, il est également traversé par des désirs un peu détraqués. C'est pour ça qu'ils sont parfois assez conciliants. Par contre, moi qui suis là pour braquages, le juge ou le procureur pense qu'il pourrait être dans la banque quand

je rentre, jamais qu'il pourrait en attaquer une. Et là, y'a pas d'empathie qui tienne.

Les gars comme moi, ils les fabriquent. Vous mettez quelqu'un dans un centre d'apprentissage pour être menuisier, quand il sort, il est menuisier. Vous mettez quelqu'un dans une institution criminogène, quand il sort, il est criminel. Quand t'es pris dans ce truc-là, rien n'est fait pour que t'en sortes. On dirait même qu'ils sont contents de te voir. Au début, minot, ils sont hésitants, mais si t'as la malchance d'être condamné une fois, c'est fini. L'industrie commence: ça leur fait une raison d'être.

C'est comme le Secours populaire: ils n'ont qu'une hantise, c'est qu'il n'y ait plus de pauvres. Parce que sinon, ils ferment boutique. Les Assedic et tous ces trucs-là, c'est des machines à entretenir la misère, et la misère, de tout temps, a été exploitée. Il y a toujours eu des exploitants et des exploités, c'est comme ça que ça se passe. Les branleurs d'aujourd'hui, quand ils voient des gens comme Cahuzac, Sarkozy, Tapie, Pasqua qui sont mis en examen régulièrement, et qui s'en sortent toujours, ça leur fait quoi comme effet? Toi, tu voles une petite cuillère, ils vont te mettre six mois de bagné.

Enfin bref, en 1976, j'ai finalement mon procès pour lequel j'ai été enfermé deux ans plus tôt, je prends 12 ans dont 3 pour outrages, qui seront finalement confusionnés en 1980. En 1978, j'élabore un plan d'évasion pour ma pomme: j'écris une lettre d'insulte au procureur, pour être transféré, et Carman Rives, lui-même en pleine préparation d'évasion, est censé venir me chercher durant le déplacement. Manque de pot, il se fait buter par un flic en s'enfuyant de la prison de la Santé en compagnie de François Besse et de Jacques Mesrine<sup>5</sup>. Ma lettre d'insultes me vaut quand même une rallonge de peine de 6 mois pour outrage, et on me colle au Quartier de sécurité renforcé de Poissy.

### **Karim Khalki**

Je sors en 1981, et après un peu de temps dehors, je replonge pour une histoire de carte grise non valide. T'imagines? Le sommet de ma carrière! Je tombe sur un procureur qui me dit: «Ah! ça continue?! Vous aimez traiter la loi par-dessus la jambe, vous roulez avec un véhicule sans titre de circulation, vous vous rendez compte si vous avez un accident?» «Bah, si j'ai un accident avec une carte grise, ça fera pas ceinture de sécurité», je lui dis. «Je vois que vous êtes incorrigible, vous lui mettez six mois de prison.» Finalement, j'en prends trois et ils me jettent en prison en qualité de DPS<sup>6</sup>, quartier d'isolement.

En prison, je commençais à me sentir chez moi. J'avais accès à ce que je voulais, les matons me connaissaient bien: j'avais mon petit personnel, en quelque sorte. Un jour, un gardien vient me voir et me dit: «Dis donc, y'a un mec, ça fait deux ans qu'il est là, il passe son temps au mitard, il s'est encore pris trente jours ce matin. Écoute, si tu veux bien t'en porter garant, on le sort du trou», et ils m'ont ramené Abdelkarim (Karim) Khalki – qui allait devenir quelqu'un d'important dans la suite de mon existence. Le mec était là pour une histoire de faux chèques un jour qu'il n'avait pas reçu l'argent du bled. Paniqué par la visite d'un huissier, il

avait braqué un bureau de Poste pour liquider ses dettes et en avait pris pour 5 ans. La taule, c'était pas son truc, il venait d'une bonne famille marocaine et ne supportait pas son sort. Il n'arrêtait pas de traiter les matons de crapules, et puis, il y avait pas mal de racisme, il ne vivait pas en très bonne entente avec les autres gars, parce qu'il était tout seul en France. Je le rencontre donc, et il se trouve que c'est un mec très agréable, qui parlait très bien, comme De Villepin, jamais un mot d'argot. Du coup, on est rapidement devenus très bons amis.

### **Blagues et braquages, Iréne et Patrick**

À ma sortie, je prends donc le temps de me détendre un peu et je retourne aux affaires. J'ai appris pas mal de trucs en taule, qui m'incitent à passer la vitesse supérieure. Un jour, je croise ce mec, Iréne, que je connaissais parce qu'il avait réparé ma voiture. Il était avec son petit garçon, un gros pansement sur l'oreille. Il me dit : « Je l'ai emmené à l'hôpital, mais il faut 3000 francs, sinon il le prennent pas. » Tu parles, le mec gagnait 2000 balles par mois. C'était un misérable. Je lui dis « Ouais, je te donne 5000 balles, je te les prête pas, je te les donne tout de suite, je suis pas un huissier, moi. Mais demain matin, huit heures chez moi, on va à la Caisse d'Épargne, et je récupère tout ça. »

Le lendemain matin, on chope une voiture et je lui dis : « Bon, ton métier, c'est chauffeur de bus, c'est ça ? Tu vas conduire. » On s'arrête devant la banque, et heureusement que je ne descends pas trop vite : le voilà pas qu'il redémarre, l'enculé ! Il ne tenait pas la tension, il m'aurait laissé là, quoi. Un coup de première et il met les voiles : « Non, mais tu comprends, y'a beaucoup de monde là-dedans, y'a des enfants aussi. » « Y'a de tout, je lui dis, faut de tout pour faire un monde. Mais tous les gens qui sortent de cette banque, ils sortent avec de l'argent. Et c'est de l'argent que t'auras pas. » Ça lui a mis le déclic, il est rentré dedans comme un cinglé : « Tout le monde contre le mur. » Iréne avait fait l'école de gendarmerie à côté d'Auxerre. Bon, ils ne l'avaient pas gardé. Mais ce mec-là avait la mentalité du gendarme, quoi : quand il braquait les gens, fallait obtempérer comme quand t'as le gendarme au bord de la route.

On a dû prendre 140 000 balles. J'avais un appartement où j'allais après les affaires, je lui file dix ou douze patates. Il n'avait jamais eu autant d'argent. Je lui dis : « Rentre chez toi et n'achète rien, surtout. » On rentre. Là, il me téléphone à 17h et me demande : « Ça ferme à quelle heure, les banques ? » « Bah, va pas mettre tes sous à la banque », je lui dis. « Non non, mais on a peut-être le temps de s'en refaire une vite fait ? » J'ai calmé l'animal et on a défini un fonctionnement. Quand on arrivait, il se mettait à la porte, il entrait et je le suivais au plus près. À mon signal, il se dirigeait vers la caisse et je contrôlais l'assistance. Les mains en l'air étaient prohibées, parce qu'avec les vitres qui donnent sur l'extérieur, il ne s'agit pas que des gens passent et voient le directeur dans cette position délicate... Professionnel, quoi.

Les bagnoles pour faire le coup, c'est pareil, faut se servir, mais moi c'était pas ma spécialité. Un jour, on a braqué un mec qui sortait de chez lui pour aller travailler. J'attends qu'il arrive à sa voiture. Je le braque en lui demandant ses

clés. Il dit : « Non, mais ça va pas, moi je vais travailler. » « Et nous, connard, tu crois qu'on va où ? » Le mec file, mais fait demi-tour et dit : « Monsieur, je vous demanderais de prendre soin de mes cassettes, ne les esquintez pas s'il vous plaît. » Alors là, ça m'a tellement scié, que je l'ai trouvé sympathique. De chaque côté du levier de vitesse, il avait des boîtiers de K7, écrits à la main, comme il faut, avec les pleins et les déliés : *Claude François, Johnny Hallyday*. Après le braquage, on a jeté la voiture sur le parking de la gare routière, allée Baco, sur un emplacement d'autocar, pour que les poulets l'enlèvent tout de suite. J'avais pris tous ses papiers, je lui téléphone : « Je n'ai pas touché à tes cassettes, ta voiture est sur le parking. Tu vas voir la police, tu dis qu'on t'a volé ta voiture, ils vont te la rendre d'ici une heure. » On est même retournés chez lui avec des fleurs, ses papiers, et un billet de 500 francs qu'on a laissés dans la boîte aux lettres. Tu parles, le mec était quand même prêt à risquer sa vie pour des cassettes.

Enfin, voilà, les braquages se sont enchaînés, et puis forcément on s'est fait serrer. En 1983, avec un autre pote, Patrick Thiolet, que j'avais rencontré à la même époque que Karim Khalki, on monte un coup. En route vers une Caisse d'Épargne de Nantes, nous avons emprunté une voiture et déchargé son propriétaire non loin. Peu après, pris d'un surprenant instinct, des poulets nous ont trouvé quelque chose de louche et se sont mis à nous poursuivre. La vitesse, le crash, les flammes. On a réussi à s'extraire de la bagnole, mais le sac plein de calibres qu'on transportait ne nous a pas rendus aimables aux yeux des poursuivants : ils nous ont inculpé Patrick et moi pour « Détention d'armes » et nous ont collé un braquage à Sucé-sur-Erdre dans lequel on n'avait rien à voir.

En revanche, les flics ont fait leur petite enquête sur ma personne. Faut savoir qu'avec Iréne, on aimait bien faire des gags, on utilisait les slogans publicitaires des banques pour égayer nos braquages. Par exemple, à la BNP, on entrait en disant : « Bonjour monsieur, "Votre argent m'intéresse" », au Crédit Lyonnais : « "L'autre façon d'être une banque" c'est de remplir notre sac, merci », au Crédit Agricole : « On vient vider le coffre, c'est "L'imagination, dans le bon sens" », on se marrait, quoi. Le problème, c'est que quand ils nous ont serrés avec Patrick, les poulets m'ont remonté sur ces braquages que j'avais faits avec Iréne, et ils ont refait leur historique à cause de mes blagues. Finalement, ils m'ont mis 19 braquages sur le dos, à cause des slogans.

On est passé devant le juge d'instruction Cavaud, qui nous a offert l'hospitalité à la maison d'arrêt de Nantes, en préventive. Il faut le faire, hein, s'appeler Cavaud, pour un juge. Dans ma carrière, j'en ai connu des magistrats comme ça : Cadenas, Peureux... ou des flics qui s'appelaient Poulard... Moi, je suis toujours resté Courtois.

Bref, en attendant le procès, je recroise Karim Khalki à plusieurs occasions, dans les couloirs, ou pendant les transferts. Et puis on correspondait, clandestinement, bien sûr. Moi, je commençais à en avoir ma claque de passer d'un juge à l'autre, d'une prison à l'autre, et Karim, derrière les barreaux depuis tout ce temps, en avait quand même bien bavé. Un jour, il me dit : « Puisque tu penses que tu vas prendre au moins vingt ans pour cette histoire de détention d'armes et de braquages, on

va pas les laisser faire. Ça suffit de passer devant eux les bras croisés! J'ai réfléchi, et je compte bien attaquer la cour d'assises quand vous passerez avec Patrick. Faut tout préparer maintenant, parce que je sors le mois prochain.»

### La prise d'otages

On a imaginé un petit système de signal pour se tenir prêts. Karim libéré, il a aussitôt braqué une banque pour se renflouer les poches et acheter des armes. La veille de mon procès, en décembre 1985, une copine l'a aidé à s'habiller, elle a décousu une partie de la veste de Karim et il a fait le plein : huit calibres, six grenades, deux paires de menottes, une chaîne d'un mètre de long avec cadenas, une cartouche de Gitanes, des cigares, une radio... C'est à peine croyable ce que le mec a porté sur lui. En plus, il est venu en bus parce qu'il ne savait pas conduire à l'époque ; il m'a avoué après qu'il n'avait même pas pris de ticket : « Si les contrôleurs étaient arrivés, je serais rentré avec le bus dans la cour d'assises ! »

Finalement, en ce bel après-midi du 19 décembre 1985, Karim est rentré avec son barda par la grande porte au Palais de justice de Nantes. La cour d'assises était remplie de flics. 23 kékis spécialement convoqués pour Patrick et moi, et dans les couloirs, y'avait seulement deux mecs avec leurs détecteurs de métaux, plus quelques autres qui erraient dans la salle des pas perdus. Karim a braqué les gars qui tenaient la porte et leur a extorqué le mot de passe pour se faire ouvrir depuis l'intérieur. Là, il surgit dans la salle d'audience, tire des coups de feu et ouvre sa veste, avec les grenades et tout le bordel ! T'aurais vu la gueule de l'assemblée, ils étaient sidérés !

Quand ils ont entendu les coups de feu, j'avais un flic de chaque côté qui m'ont pressé avec leur calibre, mais quand ils ont vu Karim avec l'assesseur en joue et le président une grenade dégoupillée sur la tempe, ils se sont vite détendus. J'ai sauté par-dessus le box, et je leur ai dit Vous mettez tous vos trucs ici, je leur ai fait vider toutes leurs armes : j'avais les poches pleines, au moins vingt kilos. C'est pas la peine, me dit Karim, j'ai amené 500 cartouches.

Je regarde une jurée, et je lui dis : « Alors Madame, on s'est levée ce matin, on s'est réjoui de la bonne journée qu'on allait passer à distribuer des années de prison à des gens qu'on ne connaît pas. Vous voyez, ça ne se passe pas comme ça. Vous êtes venue ici pour juger des gens, mais à présent, c'est vous qui allez être jugée. Je vous le dis tout de suite, je vous déclare coupable. » « Mais de quoi ? », elle me dit. « Vous êtes coupable d'ignorance. Vous arrivez dans les cours d'assises, sans rien connaître de la personne ni de la loi, vous ne comprenez rien. Qu'est ce que ça fait de venir distribuer des années de prison et de s'apercevoir qu'on risque de se prendre une balle dans la tête, ou de sauter avec une grenade ? » Au début, j'y suis allé franco, hein, fallait bien leur faire comprendre qu'on n'était pas là pour rigoler. Et puis, après on a sympathisé.

On a appelé les caméras de FR3, et on a fait le procès de la justice et de la société en direct à la télévision<sup>7</sup>. Karim, il a attaqué d'entrée de jeu en se revendiquant du groupe palestinien Abou Nidal<sup>8</sup>, il a présenté des photos de Sabra et Shatila<sup>9</sup>, il a parlé du Prophète... Faut savoir qu'en fait, il

n'a jamais appartenu à quoi que ce soit, mais c'était pas que des conneries : il était touché par les injustices en Palestine, et puis ça brouillait les pistes, ça faisait sérieux, quoi. Patrick Thiolet, lui, c'était pas un causeur : il avait mis un beau sweatshirt avec marqué ACTION en gros, et ça suffisait à lire dans ses pensées.

Moi, devant les caméras de télévision, avec mon flingue, j'ai fait mon speech à l'audience – y'avait une quinzaine d'étudiants, des curieux, les jurés et les magistrats, ça faisait un petit paquet de monde :

« Je pense qu'une peine de 10 années de réclusion aurait été prononcée contre M. Thiolet. Je pense qu'une peine de 20 années de réclusion aurait été prononcée contre moi. Il est hors de question que nous exécutions de telles peines. Dans la réalité, l'exécution de ces peines correspond pour nous à notre mort sociale. Je préfère quant à moi mourir tout de suite, d'une balle dans la tête, ou dans mon lit en père Peinard, si j'ai de la chance. [...] Je ne vois pas pourquoi je ferais 20 ans de prison pour avoir attaqué ou pas attaqué une banque quand Prieur et Mafart, assassins appointés par l'État, se prennent 10 ans en Nouvelle-Zélande<sup>10</sup>. Ces gens ont tué et toute l'opinion publique manipulée par les médias pleure sur leur sort, sur la pauvre Mme Prieur qui ne va pas passer les fêtes avec ses enfants. Est-ce que nous allons les passer, nous, les fêtes avec nos enfants ? Non, alors ! ? La question devait être posée. [...] Les poulets n'étaient pas fiers ce matin, ils n'ont pas fait long feu pour déguerpir ! Il est vrai que ces gens savent que les médailles de la police sont délivrées à titre posthume ! On oublie toujours que les policiers sont des assassins. On fait un battage extraordinaire autour des cinq ou six truands qui dessoudent des flics chaque année, mais on ne parle jamais des jeunes Arabes de 17 ans qui se font abattre comme des pipes à la foire de septembre, parce qu'ils volaient des phares anti-brouillard ! Les policiers ont une considération pour la vie humaine qui m'inquiète beaucoup. J'ai surtout peur pour vous, parce que vous savez, en ce qui me concerne, se faire exploser ici, c'est mieux que la prison<sup>11</sup>. »

Je leur ai dit ce que c'est que la prison, que sa seule utilité c'est de transformer les gens en tubes digestifs. Ils mangent, ils dorment, ils pissent, ils chient, et voilà, il ne se passe rien d'autre. Je leur ai expliqué que quand ma petite branleuse venait au parloir, à 3 ans, et qu'elle pleurait, un maton m'ordonnait de la faire taire. C'est des gens qui sont capables de donner l'ordre à un bébé de se taire, qui sont complètement déshumanisés.

J'ai expliqué tout ce qu'ils m'avaient fait quand j'étais môme, et puis comment ils torturaient les gens en prison, comment y'en avait qui crevaient sous les coups, tu vois ? Très vite, les jurés ont compris que je ne leur voulais pas de mal. Ils étaient bien plus flippés par les flics à l'extérieur et leur envie de jouer aux cow-boys. Y'a même une des jurées qui est devenue mon amie plus tard. C'est marrant quand même, tu viens pour foutre vingt piges à un mec et tu te retrouves à lui rendre visite dans un parloir de prison !

Au bout du téléphone, on avait Robert Broussard en direct, celui qui avait assassiné Mesrine en 1979. Il était accompagné d'Ange Mancini, chef des opérations de la toute première intervention du Raid, tout fraîchement créé par Pierre Joxe, le ministre de l'Intérieur. On a négocié par téléphone comme ça pendant plus de 24 heures. J'ai promené

un peu le président sur les marches du Palais pour le montrer menotté avec un calibre sur la tempe aux caméras, mais bon fallait quand même que ça se termine, cette histoire.

Le 20 décembre, ils ont amené deux Renault Espace. Je désigne un des assesseurs comme chauffeur. Je lui intime de ne pas griller les feux rouges et de ne pas rouler trop vite : il ne s'agissait pas de faire commettre des infractions à des magistrats, tout de même. « Vous allez nous diriger vers la gare, j'ai des commissions à faire. » Les flics ont mis en place ce qu'ils appellent la filature en avant, deux voitures de chaque côté : si tu veux t'arracher, ils te coincent. Ils te suivent comme ça, en parallèle. On est arrivés à la gare, il y avait deux pistolets mitrailleurs et des explosifs, que Karim avait laissés dans une consigne. C'était un vendredi soir, les gens partaient aux sports d'hiver, une dame vient me voir : « C'est pour une série TV ? » Je lui réponds : « Voilà, exactement, c'est le *Commissaire Moulin*. »

Je dis au président de prendre le sac dans la consigne, dont il voit deux canons de mitraillettes dépasser. « Quand même, M. Courtois, je suis le président de la cour d'assises... » « Eh ben aujourd'hui, vous êtes porteur de sac. » Il y a des photos dans *Paris Match*, où on le voit dans cette mauvaise posture : il est magnifique avec les pistolets mitrailleurs qui dépassent. Bref, direction l'aéroport. On sait qu'ils nous suivent toujours latéralement. Du coup, ils enlèvent tous les avions sur le départ.

Quand on arrive, il n'y a plus qu'un seul coucou, celui du Raid. Alors là, Robert Broussard (j'l'appelais Bob, hein, et lui, il m'appelait Jojo, on avait eu le temps de faire connaissance) commence à m'expliquer qu'il y avait la grève des aiguilleurs du ciel et que ses hommes, exceptionnellement, ont pu se poser... Ses bobards ont continué comme ça jusqu'à leur ultime coup de salauds : ils ont proposé à Karim une autorisation de quitter le territoire pour la destination de son choix. On s'est concertés, et on a trouvé que c'était une belle façon de terminer l'aventure : Patrick et moi, on retourne en prison – de toute façon, on était déjà en chemin la veille –, et Karim va se la couler douce au soleil.

Faut savoir que tous les trois, en se levant le matin, on était partis morts. En préparant le coup, on se disait : ils vont nous flinguer le soir même. Ça nous a donné de la force et ça nous a permis de ne pas flancher, mais on n'avait pas prévu la suite, on n'avait pas imaginé sortir du tribunal vivants.

Le résultat des courses, c'est que Karim a juste gagné six heures de garde à vue en plus. Ils nous ont complètement mystifiés, et ont même trompé le jugement de Bob qui y croyait vraiment. Grâce à des tours de passe-passe juridiques, ils ont annulé l'avis d'expulsion, et Karim a fait ses 14 ans, pour n'être finalement expulsé au Maroc qu'en sortant, en mai 2000. Double peine. On a fait pas mal de foin autour de la fausse promesse de pouvoir quitter le territoire qu'ils avaient conclue avec Karim, on a même publié un bouquin à l'époque<sup>12</sup>.

### Les années d'après

En 1988, on est passés en jugement, fallait voir ça ! Ils ne voulaient pas que ce soit à Nantes parce que l'opinion était assez favorable et qu'ils avaient peur de tomber sur des jurés trop cléments. Ils m'ont mis 20 ans, 20 à Karim et 15 à

Patrick. La défense a essayé de nous faire passer pour des agneaux, et a plutôt parlé de ce qui aurait pu se passer que de ce qui s'est réellement passé. Genre, les accusés n'ont blessé personne, tué personne, etc.

L'accusation a essayé de parler du syndrome de Stockholm pour justifier pourquoi les jurés qu'on avait pris en otages étaient finalement passés de notre côté de la barre. Or quand il y a un syndrome de Stockholm<sup>12</sup>, les otages finissent peu à peu par revenir sur leur position, et, une fois libres, ils se retournent *in fine* contre leurs « bourreaux ». Un syndrome, ça dure pas des années, or là, trois ans après, au procès, les gens tenaient toujours le même discours. Ils continuaient à penser qu'on était des bons mecs, qu'ils étaient très heureux de nous avoir rencontrés. Là, on n'est plus dans le syndrome, je pense, mais dans la réflexion.

Je suis sorti du placard en 1997. Pendant un an, je suis resté un petit peu en *stand-by*, et j'ai repris mes activités criminelles pas longtemps après, le temps de me pourvoir en matériel. Je me suis associé avec un bon mec, on a travaillé comme on pouvait, dans les banques et les supermarchés, un peu partout. Puis un jour, on s'est un peu laissé aller à la bouteille, et on s'est fait lever connement en braquant une supérette près de Tours, passablement bourrés. Je suis retourné en cabane de 2002 à 2014.

Pendant ces années à l'intérieur, j'ai fait écrivain public, parce qu'y a quelques mecs qui savent pas écrire, ou très peu, et d'autres qui parlent pas français. Je faisais le courrier uniquement administratif, pas le courrier personnel. Je faisais ça librement, c'était à la demande, j'avais pas de contrainte de travail, et l'Administration pénitentiaire me filait 300 euros par mois et me payait l'encre et le papier. Et puis, ça m'a permis d'écrire mes Mémoires. On m'a demandé quelques lettres d'insultes aussi. Mais rien de personnel, hein, je travaillais uniquement avec François Hollande, Christiane Taubira, Jean-Marc Ayrault... Une fois, j'ai réussi à obtenir une confusion de 8 ans pour un Équatorien qui en avait pris 18. Son avocat avait déjà fait une demande, en vain, mais j'ai fini par le faire sortir, avec mon Code pénal dans l'ordi.

Dans les années 1970, j'avais fait une école de dessin en prison, pendant trois ans. Alors les derniers temps, je me réveillais à 5h du matin, je faisais un dessin, j'étais très content de moi. Parfois, je le jetais à la poubelle, mais au moins, ça me passait le temps et ça me faisait passer la nuit tranquille. Je dessinais surtout pour mes petits-enfants, en dilettante ; des paysages, des personnages, la taule ; et je leur envoyais ou leur donnais au parloir. J'ai aussi pas mal dessiné pour des mecs à la prison, pour leurs gonzesses, leurs enfants. Là, ça fait un an que j'ai rien fait, depuis que je suis sorti, mais je vais m'y remettre, parce que ça détend. Un jour, faudra que je me fasse un portrait en cagoule. Ouais, sous-titré « Georges Courtois, autoportrait ».



# NOTES

1. Fondé en 1820, le bagne militaire de Belle-Île devient prison politique en 1849, camp de prisonniers prussiens en 1870, lieu d'internement des communardes de 1871, puis bagne pour enfants « délinquants ». En 1902, le ministère de la Justice fonde la colonie agricole et maritime de Belle-Île. Avant de devenir un Ipes ( Institution publique d'éducation surveillée) en 1945, l'établissement connaît une importante révolte des internés en 1934, suivie d'une battue pour retrouver les enfants échappés qui inspirera le poème de Prévert « Bandit, voyou, voleur, chenapan... ».

2. On peut entendre Chantal témoigner des difficultés d'une femme de détenus dans le film de la réalisatrice Stéphane Mercurio, *À côté*, 2007, aux éditions Montparnasse. Ce précieux documentaire se déroule dans la maison de l'association Ti-Tomm, et donne la parole aux femmes, mères, compagnes de prisonniers.

3. Les mutineries de l'été 1974 sont l'apogée d'une série de révoltes de prisonniers au début des années 1970 pour dénoncer leurs conditions de détention. Le 21 novembre 1971, 400 prisonniers de Poissy, rejoints par ceux de la Santé, mènent une grève de la faim contre la circulaire Pleven interdisant les colis de Noël. Le 5 décembre, la centrale de Toul se soulève, réclamant la démission du directeur. Du 18 juillet au 5 août 1974, 89 mouvements de révolte et 9 mutineries se déclenchent, se soldant « officiellement » par la mort de sept personnes. (source : <alternativelibertaire.org/?Septembre-1971-Une-vague-de>).

4. Voir les lettres reproduites.

5. Carman Rives, 26 ans, est abattu le 8 mai 1978, lors de son évasion en compagnie de François Besse et Jacques Mesrine qui parviennent à s'échapper. Besse et Mesrine mènent alors une campagne médiatique contre les Quartiers de haute sécurité (QHS) via le journal *Libération* (première époque). Mesrine, en cavale, sera abattu un an après par l'équipe du commissaire Robert Broussard.

6. Détenu particulièrement signalé : prisonnier mis à l'isolement et présence du GIPN (Groupement d'intervention de la police nationale) pour les déplacements.

7. Soir 3 du 19 et du 20 décembre 1985 ; émissions en accès libre sur le site de l'INA.

8. Né en 1937 à Jaffa, installé en 1948 à Naplouse, Abou Nidal crée en 1973 le Fatah – Conseil Révolutionnaire, issu de la scission d'avec le Fatah de Yasser Arafat. Auteur de nombreux attentats dans les années 1970-80, il est retrouvé mort dans son appartement à Bagdad en 2002.

9. Les massacres de Sabra et Chatila s'inscrivent dans le contexte de la guerre du Liban, lancée par le gouvernement israélien le 6 juin 1982. Le 14 Septembre, Bachir Gemayel, alors président du Liban porté au pouvoir par les Israéliens, est assassiné ; en représailles, les phalanges chrétiennes pénètrent dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, assassinant plus de 1500 personnes, sous l'œil complice de l'armée israélienne.

10. Le 10 juillet 1985, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur (alias les « faux époux Turenge ») sont en charge de l'opération baptisée « Satanique », commanditée par le ministre de la Défense français Charles Hernu, avec l'autorisation explicite de François Mitterrand (selon le témoignage de Pierre Lacoste, patron de la DGSE). Les services secrets français sabordent le navire amiral de l'organisation écologiste Greenpeace, le Rainbow Warrior à quai en Nouvelle-Zélande paré à appareiller pour l'atoll de Mururoa pour protester contre les essais nucléaires français. Le naufrage fait une victime : Fernando Pereira, photographe, membre de l'équipage de Greenpeace. Le 20 novembre 1985, Mafart et Prieur sont condamnés par le tribunal d'Auckland à 10 ans de prison. Mafart en fera deux, trois pour Prieur ; les deux ont par la suite mené des belles carrières dans les services de l'État.

11. Propos retranscrits à l'époque par le groupe clandestin des Cangaceiros, qui avait réalisé un important dossier de presse sur la prise d'otages du tribunal de Nantes, et qui avait revendiqué des actions directes de solidarité à la suite de l'arrestation de Courtois, Khalki et Thiolet. *Os Cangaceiros n°3*, s.d., p. 92-93.

12. Georges Courtois, *Khalki Karim 584 K*, Paris, L'Insomniaque, 1999, 53 p.

13. Le syndrome de Stockholm est une catégorie psychiatrique inventée en 1973. Elle est utilisée en justice pour expliquer ou justifier les cas où la victime d'une prise d'otages prend la défense de son preneur d'otages.